



### Séance du jeudi 23 mars 2023

Nombre de délégués :  
titulaires  
- Présent(e)s : 16 (dont 3 DS)  
- Pouvoirs : 0  
- Excusé(e)s : 9 (dont représentés par DS)  
- Absent(e)s non excusé(e)s :

L'an deux mil vingt-trois, le 23 mars 2023, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'Assainissement de la Vallée de l'Ozon, dûment convoqué le 13 mars 2023, s'est réuni à 14 h 00 à la Salle Inverse à Simandres, sous la présidence de M. BOULUD Michel, Président.

Présent(e)s :

ABELLAN Tim ; BALLELIO Pierre ; BLANC Maurice ; BONNEFOY Mireille ; BOULUD Michel ; CARRAS Lilian ; CHONE Jean-Philippe ; DURAND Raymond ; GAMET Christian ; GIROMAGNY Véronique ; HUMBERT Claude ; IBANEZ Raphaël ; JULLIEN Bernard ; ROCAVIVES Jean-Luc ; SAUZE Jean-Luc ; VARIGNY Nicolas.

Pouvoirs :

Excusé(e)s :

ATHANAZE Pierre ; EDERY Michèle ; DEHAN Nathalie ; GAT Thierry (suppléant présent BLANC Maurice) ; GROSPERRIN Anne ; LINAGE Yves (suppléant présent SAUZE Jean-Luc) ; ROSET Patrick ; SCOTTI Mattia ; SUBRA Cécile (suppléant présent DURAND Raymond)

Absent non excusé :

<b>Délibération N°2023-007 du comité syndical</b>	<b>Objet : Approbation comptes administratifs 2022</b>
---	--

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2121-31,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M14,

**Vu** l'instruction budgétaire et comptable M4,

**Vu** la délibération n°2023-006 du SMAAVO approuvant les comptes de gestion 2022 du budget principal de l'assainissement, du budget annexe du SPANC, du budget annexe GEMAPI et du budget annexe des Compétences Complémentaires à la GEMAPI,

**Vu** les comptes administratifs 2022 présentés en séance, conformes aux comptes de gestion et dont les résultats globaux s'établissent ainsi que suit :

#### **Budget principal de l'assainissement :**

Section d'exploitation	
Dépenses	- 765 566.80 €
Recettes	+ 873 663.39 €
Résultat Propre à l'exercice 2022	+ 108 096.59 €
Résultat reporté de l'exercice 2021	+ 550 771.99 €

Résultat cumulé 2022	
<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	- 388 425.47 €
Recettes	+ 364 424.35 €
Résultat Propre à l'exercice 2022	- 24 001.12 €
Résultat reporté de l'exercice 2021	+ 332 496.35 €
Résultat cumulé 2022	+ 308 495.23 €
Restes à réaliser dépenses 2022	- 97 014.62 €
Restes à réaliser recettes 2022	+ 55 000.00 €

**Budget annexe du SPANC :**

<b>Section d'exploitation</b>	
Dépenses	- 10 000.00 €
Recettes	+ 20 303.00 €
Résultat Propre à l'exercice 2022	+ 10 303.00 €
Résultat reporté de l'exercice 2021	- 8 271.55 €
Résultat cumulé 2022	+ 2 031.45 €
<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	0,00 €
Recettes	0,00 €
Résultat Propre à l'exercice 2022	0,00 €
Résultat reporté de l'exercice 2021	+ 0,50 €
Résultat cumulé 2022	+ 0,50 €
Restes à réaliser dépenses 2022	0,00 €
Restes à réaliser recettes 2022	0,00 €

**Budget annexe GEMAPI :**

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses	- 375 738.13 €
Recettes	+ 401 570.41 €
Résultat Propre à l'exercice 2022	+ 25 832.28 €
Résultat reporté de l'exercice 2021	+ 40 108.80 €
Résultat cumulé 2022	+ 65 941.08 €
<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	- 119 054.87 €
Recettes	+ 194 198.55 €
Résultat Propre à l'exercice 2022	+ 75 143.68 €
Résultat reporté de l'exercice 2021	+ 101 871.84 €
Résultat cumulé 2022	+ 177 015.52 €
Restes à réaliser dépenses 2022	- 53 808.90 €
Restes à réaliser recettes 2021	+ 31 350.00 €

**Budget annexe Compétences Complémentaires à la GEMAPI :**

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses	- 182 935.77 €
Recettes	+ 239 817.02 €
Résultat Propre à l'exercice 2022	+ 56 881.25 €
Résultat reporté de l'exercice 2021	+ 302 939.70 €

Résultat cumulé 2022	
Section d'investissement	
Dépenses	- 173 489.57 €
Recettes	+ 246 355.99 €
Résultat Propre à l'exercice 2022	+ 72 866.42 €
Résultat reporté de l'exercice 2021	- 117 363.93 €
Résultat cumulé 2022	- 44 497.51 €
Restes à réaliser dépenses 2022	- 467 814.06 €
Restes à réaliser recettes 2021	+ 78 000,00 €

**Après que le Président se soit retiré de la séance, le Comité Syndical élit un Président de séance en la personne de Mr Pierre BALLELIO.**

**Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,**

Voix pour : 16

Voix contre : 0

Abstentions : 0

- **APPROUVE** les comptes administratifs 2022 du budget principal de l'assainissement, du budget annexe du SPANC, du budget annexe GEMAPI et du budget annexe des Compétences Complémentaires à la GEMAPI tels que présentés ci-dessus.

Télétransmise en Préfecture le

Affichée le

Certifiée exécutoire le

Pour extrait conforme au registre,

Michel BOULUD

Président




Envoyé en préfecture le 06/04/2023

Reçu en préfecture le 06/04/2023

Publié le



ID : 069-256900804-20230323-D\_2023\_007-DE